



Edité le : 25/10/2019

Rapport d'analyse Page 1 / 2

C.C. LES VALS DU DAUPHINE
Service Facturation22 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
CS90077
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE19-182647

Identification échantillon : LSE1910-13507-1

Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l'ISERE

Nature: Eau de production
Point de Surveillance : STATION DE REYTEBERT
Localisation exacte : APRÈS TRAITEMENT
Dept et commune : 38 DOISSIN
UGE : 0226 - CC VALS DU DAUPHINE
Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite : AUC Type Analyse : TRIA1
Nom de l'exploitant : C.C VALS DU DAUPHINE
22 RUE HOTEL DE VILLE
38110 LA TOUR-DU-PIN

Code PSV : 0000001349

Motif du prélèvement : CS

Nom de l'installation : REYTEBERT Type : TTP Code : 000970

Prélèvement : Prélevé le 16/10/2019 à 09h52 Réception au laboratoire le 16/10/2019
Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DURIEUX Christine
Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine
Flaconnage non CARSO-LSEHL

Traitement : UV+CHLORE

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 17/10/2019

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	38TRIAZN	0	mm/48h	Observation visuelle			
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	38TRIAZN	12.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
Température de l'air extérieur	38TRIAZN	10.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne		

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
pH sur le terrain	38TRIAZN	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	38TRIAZN	625	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100
Chlore libre sur le terrain	38TRIAZN	0.46	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Chlore total sur le terrain	38TRIAZN	0.49	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
Conductivité électrique brute à 25°C	38TRIAZN	571	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100
Anions								
Nitrates	38TRIAZN	38.9	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50		
Pesticides								
Total pesticides								
Somme des pesticides identifiés	38TRIAZN	0.181	µg/l	Calcul		0.500		
Pesticides azotés								
Atrazine	38TRIAZN	0.014	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Atrazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.02	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Atrazine déséthyl	38TRIAZN	0.106	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Cyanazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Hexazinone	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Propazine	38TRIAZN	< 0.02	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Simazine 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Terbutylazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Terbutylazine déséthyl	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Simazine	38TRIAZN	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Atrazine déisopropyl	38TRIAZN	< 0.02	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Atrazine déisopropyl 2-hydroxy	38TRIAZN	< 0.02	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.100		
Atrazine déséthyl déisopropyl	38TRIAZN	0.061	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100		

38TRIAZN ANALYSE (TRIAZ+NO3) TRIAZINES (ARS38-2017)

Eau respectant les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres mesurés.

Eau ne respectant pas les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Atrazine déséthyl

Isabelle VECCHIOLI
Responsable de Laboratoire

